

## MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

POINT DE SITUATION  
JEUDI 26 MARS 2020

### LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE GARANTIT LES SERVICES PUBLICS

La Métropole Européenne de Lille diffuse deux fois par semaine (lundi et jeudi) un point de situation sur son action dans la lutte contre le Covid-19 sur le territoire métropolitain.

Depuis le 17 mars 2020, Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille (MEL), a activé le Plan de Continuité d'Activité (PCA) de la collectivité. Il garantit le maintien des services publics pour lesquels la MEL est compétente dans cette période de crise. Ce point de situation rappelle les engagements de la MEL en la matière ainsi que toutes les décisions prises pour contribuer à la lutte contre le COVID-19.

### ACTUALITÉS NOUVELLES CE JEUDI 26 MARS 2020

- Remboursement des abonnements ilévia pour toutes les professions en première ligne dans la lutte contre le COVID-19.
- Exonérations de loyers et charges dans les Ruches d'entreprises et compensations d'exonérations dans les incubateurs-accélérateurs et hôtels d'entreprises sur toute la durée de l'urgence sanitaire.

#### COLLECTE DES DÉCHETS : COMMUNICATION DE LA SOCIÉTÉ ESTERRA

« Depuis début mars, nous devons faire face à une crise sanitaire sans précédent qui a de fortes conséquences sur notre vie au quotidien. Dès le lundi 23 mars, afin de respecter les gestes barrières, essentiels à la protection de nos salariés de collecte, nous avons, en complément de nombreuses autres mesures, restreint le nombre de salariés en cabine à un seul releveur au lieu de deux habituellement. Cette mesure a diminué la capacité de collecte moyenne d'un équipage et nous amène à augmenter fortement le nombre de sorties pour la réalisation des tournées, sans être en pour autant en mesure d'absorber la totalité des tonnages collectés en temps normal. **Dans un but de salubrité publique, nous avons concentré les moyens sur le maintien, sans modification, de la collecte des ordures ménagères : mêmes jours, même fréquence. Par conséquent, les collectes de recyclables (Propres et secs) sont réduites et ne seront assurées, par commune, qu'aux dates indiquées sur le site [esterra.fr](http://esterra.fr).** »

#### PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

La MEL garantit la production et la distribution de l'eau potable dans tous les foyers métropolitains.

#### COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des déchets ménagers non-recyclable est maintenue sans changement: mêmes jours, même fréquence.

La collecte des déchets recyclable est adaptée. Le calendrier hebdomadaire est disponible sur le site [esterra.fr](http://esterra.fr)

Les déchèteries du territoire sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

Les services de déchèteries mobiles, les points d'apports volontaires des produits chimiques ménagers et le service de collecte des encombrants sont suspendus.

#### DISTRIBUTION D'ÉNERGIE

La MEL garantit la fourniture d'énergie aux métropolitains en lien avec ENEDIS, GRDF et DALKIA (notamment maintenance des installations et dépannage 7j/7 24h/24).

Tous les travaux non urgents ont été suspendus.

Les travaux relatifs à l'autoroute de la chaleur sont suspendus et mis en sécurité.

#### TRANSPORTS PUBLICS

Fréquence des transports en commun abaissée depuis le 23 mars : un métro toutes les 4 min 30 s sur la ligne 1, toutes les 6 min sur la ligne 2, un tramway toutes les 12 min sur le tronçon commun. L'offre bus est à 30 % du plan de transport habituel.

La fréquentation générale du réseau est en baisse de 92 %.

Le détail des nouveaux horaires est disponible sur le site ilevia.fr et l'application ilévia.

La MEL remboursera à partir de mars et pendant toute la durée de la crise sanitaire les abonnements ilevia de toutes les professions en première ligne dans la lutte contre le COVID-19 (liste détaillée et procédure simplifiée sur ilevia.fr).

### **ASSAINISSEMENT**

---

La MEL assure la collecte et le traitement des eaux usées.

### **VOIRIE ET SIGNALISATION**

---

Maintien des travaux de voirie urgents et de sécurité (incidents pouvant présenter un risque pour les usagers. Sécurisation des zones d'accident ou protection des usagers en panne).

Interruption de l'ensemble des autres chantiers métropolitains.

Surveillance des dispositifs de signalisation de chantier installés.

### **GENS DU VOYAGE**

---

Les interventions d'urgence sont maintenues sur les aires d'accueil métropolitaines.

### **CRÉMATORIUMS**

---

Les crématoriums d'Herlies et Wattrelos sont ouverts.

Les cérémonies peuvent se dérouler dans la plus stricte intimité familiale (quelques personnes) et en respectant les consignes barrières.

### **ATTRIBUTION DES AIDES**

---

Fonds d'Aide aux Jeunes : la MEL instruit les demandes et délivre les aides selon les modalités habituelles.

Fonds de Solidarité Logement : les courriers arrivés jusqu'au 16 mars inclus sont en cours de traitement.

Aides à la Rénovation de l'Habitat : toutes les demandes sont en cours de traitement.

### **ÉCONOMIE**

---

Report du versement de la taxe de séjour métropolitaine pour les hôteliers qui le souhaiteraient.

Maintien de l'accessibilité pour les neuf entreprises industrielles des Ruches d'entreprises de la Métropole et du CETI Park.

Remise des pénalités en cas de retard sur l'exécution des chantiers.

Mobilisation par l'agence Hello Lille des acteurs du tourisme et de l'événementiel pour proposer un plan de relance de la filière dès le second semestre 2020.

Exonérations de loyers et charges dans les Ruches d'entreprises et compensations d'exonérations dans les incubateurs-accélérateurs (Euralimentaire, Eurasanté, Euratechnologies, Euramatériaux et Plaine Images) et hôtels d'entreprises sur toute la durée de l'urgence sanitaire.

Poursuite du versement des aides et subventions aux partenaires avec lesquels la MEL est engagée, quel que soit l'état actuel de leur activité, et notamment pour les activités liées à l'Économie Sociale et Solidaire, aux Maisons de l'Emploi et aux acteurs de l'Emploi dans les quartiers politique de la ville.

### **RELATIONS AVEC LES COMMUNES**

---

Mutualisation : achats groupés de gants, lingettes et gels hydroalcooliques.

### **SOUTIEN AUX PERSONNELS MÉDICAUX**

---

Livraison quotidienne de 250 plateaux repas pour le personnel soignant des CHU de Lille et de Tourcoing en première ligne dans la lutte contre le COVID-19.

Don des réserves du restaurant d'entreprise de la MEL au CHU de Lille.

Remboursement des abonnements ilevia pour tous les personnels médicaux et paramédicaux en ville et à l'hôpital.

Accompagnement du CHU de Lille en matière de barriérage et de sécurité (livraison de barrières, mise à disposition d'agents de sécurité).

### **MESURES CONSERVATOIRES**

---

Fermeture des sites de la MEL.

Fermeture des équipements publics : le LAM, le Stadium, le musée de la bataille de Fromelles, la piscine des Weppes et la patinoire de Wasquehal.

Fermeture des parcs métropolitains : Mosaïc, Près du Hem et Musée de Plein Air.

Fermeture du Parc de la Deûle, des berges de la Lys canalisée, de la Deûle à l'Escaut, des bassins filtrants de Leers, du site PCUK, de la plaine de Périseaux, du Val de Marque et de la chaîne des lacs...

## **POUR TOUT RENSEIGNEMENT**

---

Le standard de la MEL est ouvert pour toute information de 8 h à 12 h 30 et de 13 h à 17 h  
Tél : 03 20 21 22 23